grands yeux mystérieux tombait sur Robert, alors que celui-ci avait l'attention attirée autre part, et s'y attachait pendant quelque temps.

A quoi rêvait elle? Qui aurait pu lire dans les ténèbres de ces yeux, cachant les ténèbres de cette âme?

Jamais elle ne restait seule avec lui.

Les occasions étaient fréquentes où ils se fréquentaient. Souvent, alors que Robert, Armand et la jeune fille se trouvaient ensemble, le général faisait appeler son fils et le retenait près de lui.

Robert et Espérance restaient un moment seuls.

Robert intimidé par l'orgueilleuse fille, essayait de l'intéresser, balbutiait, ne trouvait rien à dire.

Et parfois, découragé, il sentait ses yeux se mouiller.

Espérance, du reste, ne l'encourageait guère. A peine son frère parti que, sous quelque prétexte que ce fût, elle s'en allait à son tour.

Il la voyait bien de ses fenêtres se promenant autour des pelouses, ou s'asseyant à l'ombre avec quelque livre, ou un ouvrage quelconque de femme, jamais inoccupée, jamais rêveuse. Il restait des heures entières à la regarder ainsi, le cœur empli d'une émotion à la fois très douloureuse et très douce, qu'il ne pouvait guère définir, car elle était faite de l'amour qu'il éprouvait pour la mystérieuse fille et de l'effroi qu'elle lui inspirait,—un effroi réel et qui le paralysait, qui l'anéantissait auprès d'elle.

Cette réserve froide devint si évidente et même s'accrut tellement qu'elle apparut bientôt comme une hostilité.

Lorsque, entre les trois jeunes gens, survenait une discussion amicale, dans laquelle Robert ne donnait jamais qu'une opinion sérieuse et réfléchie, Espérance, avec le pli énigmatique de ses lèvres, semblait ne jamais prendre au sérieux les paroles du fils de Marthe. Ou bien, sans discuter, sans raison, avec un entêtement bizarre, elle avançait l'opinion contraire, après quoi elle se levait et se retirait.

Armand, dans les premiers jours, avait excusé sa sœur, ainsi que font tous les frères en pareille occasion.

—Ma sœur est nerveuse aujourd'hui... Robert....

Robert essayait de sourire et déguisait le tremblement de sa voix.

Mais comme il était bouleversé!

Ces petites scènes se répétèrent si fréquemment que le jeune homme finit par en être frappé.

Il observa.

Rien, dans la conduite de Robert, dans ce qu'il disait, n'expliquait, chez Espérance, cette instinctive répulsion.

Car c'était plus que de la froideur, maintenant.

Robert était respectueux, doux et soumis. C'était encore et toujours un enfant que ce garçon à la tête énergique, au regard décidé où brillaient des flammes lorsque, dans ce milieu de cœurs généreux, pleins de nobles aspirations, on évoquait tout à coup quelque grande pensée....

Pourquoi cette aversion d'Espérance? d'Espérance qu'Armand avait toujours connue, et qu'il voyait toujours si tendre aux humbles, si compatissante à tous ceux qui souffraient, qu'il savait fière, sans doute, mais qu'il avait surprise bien des fois en pleurs au lit de quelque enfant condamné par le médecin.

—Je me trompe, se dit-il, Espérance ne peut haïr ce brave et loyal Robert....

Et il observa encore.

Un jour, Espérance lui avait dit:

—Ce soir, si tu veux, et s'il fait beau, nous irons nous promener en bateau sur la Loire....

—Oui, c'est entendu. Je vais prévenir Robert.

—Pourquoi le prévenir?

—Pour qu'il soit des nôtres.

—Ne pouvons-nous rester seuls?

—As-tu quelque chose contre lui?

Elle eut un petit rire nerveux.

—Non, absolument rien. Je voulais dire seulement que cette promenade ne l'amusera peut-être pas.

Et elle n'insista plus.

Le soir, après dîner, ils sortirent.

Espérance restait silencieuse. Elle n'avait point reparlé à son frère de ce projet de promenade nocturne.

—Eh bien, partons-nous? dit Armand.

—Si tu veux, fit-elle.

—Aurais-tu changé d'avis?

—Mais non, mais non....

Déjà ils descendaient vers les tilleuls, lorsque, du perron, le général appela son fils.

—Armand.... Armand! deux minutes, je te prie.

Armand dit à Espérance et à Robert:

—Gagnez toujours la Loire...... je vous rejoindrai....

Et il courut à son père.

Robert fit quelques pas, mais tout à coup s'arrêta en s'apercevant qu'il n'était pas suivi par la jeune fille.

Il se méprit.

—Mademoiselle, auriez vous oublié quelque chose?.... Voulez-vous que j'aille vous chercher....

—Je n'ai rien oublié.... merci.

—Alors, vous attendez Armand?......

—Oui.

Ils se turent.

Tout à coup, Espérance dit:

—Je vous prie de m'excuser, monsieur Lavidry.... je n'assisterai pas à cette promenade.

—Mademoiselle....

—Le vent se lève.... Il fait froid.... Vous expliquerez à mon frère. Aller sans moi.... Par une nuit aussi claire, avec la lune si brillante, les paysages de la Loire sont ravissants.

Elle inclina la tête, salua d'un petit signe et se retira.

Robert eut un frisson.

—C'est vrai, murmura-t-il, il fait froid.

Mais c'était un frisson dans son cœur....

Armand arriva presque aussitôt.

—Où est ma sœur? fit-il surpris.

Robert avait eu le temps de se remettre.

—Elle est partie....

—Elle va revenir, sans doute?

—Je ne le pense pas. Elle a trouvé la soirée trop fraîche. Elle s'est excusée et elle a dû rentrer chez elle.

Armand fronça le sourcil, mais il ne fit aucune réflexion. Cependant ces singularités dans la conduite de sa sœur le surprenaient de plus en plus. Ils descendirent ensemble l'avenue des Tilleuls et pendant une heure ou deux canotèrent sur les eaux calmes de la Loire, éclairées par la lune comme d'une lumière laiteuse. Robert fut tout le temps triste et préoccupé, répondant à peine aux paroles de son ami. Il pensait à Espérance et se demandait ce qu'il avait pu faire pour mériter son hostilité.

Il se sentait malheureux, et devant cette nature si jolie et si tendre qui se déroulé sous ses yeux, sur les deux rives du fleuve, il avait envie de pleurer.

Armand était trop perspicace pour ne s'en point apercevoir.

—Vous paraissez soucieux, mon cher Robert....

Robert eut un sourire mélancolique et montrant, d'un geste circulaire la vallée profonde qui s'enfonçait devant eux, ici éclairée, mais là-bas noyée dans une brume flottante où la Loire s'enfonçait comme dans la mer, il se contente de répondre:

—J'admire!....

Tout dormait au château quand ils rentrèrent.

Le lendemain, Armand aborda sa sœur:

—Viens donc, chérie, que je te dise un mot....

Elle n'avait aucun soupçon de ce qu'il voulait. C'est pourquoi elle vint lui prendre le bras et mettant sa belle tête sous les yeux de son frère, en se penchant, car elle était aussi grande que lui, elle dit en souriant:

—Que se passe-t-il donc, monsieur mon frère?

—Il se passe, mademoiselle, que je ne suis pas content de vous....

—Oh! mon Dieu, et pourquoi? dit-elle en continuant de sourire et faisant une gentille moue d'enfant gâtée.

Il la regarda bien en face.

—Dis-moi la vérité, chérie, qu'est-ce que tu as contre lui?....

—Contre qui? fit-elle, vraiment surprise et sans feindre.

—Tu le sais bien....

—Non. Je n'ai rien contre personne. De qui parles-tu?

—De notre nouvel ami.... de Robert....

Elle devint sérieuse tout à coup. Ses grands yeux s'assombrirent.

—Et qui peut te faire croire que j'aie quelque chose contre lui? Qu'a-t-il pu te dire?

—Lui, rien, je te l'affirme....

—Alors....

—Alors, j'ai cru remarquer que tu n'étais pas pour lui ce que tu devrais être. Sais-tu bien qu'en certaines minutes, tu n'as pas été bien loin d'être impolie?....

—Armand!

—Tu ne t'en aperçois pas, sans doute, mais cela m'a frappé.... et il a bien fallu que cela fût visible pour attirer mon attention, moi qui te connais, qui te vois si changée et qui si toujours été habitué à tes manières froides peut-être envers les autres, mais malgré tout affables.

—Je suis, pour ce monsieur, ce que j'ai coutume d'être pour tout le monde.... C'est ton affection subite qui t'aveugle.... je t'assure.... réfléchis.... observe.... et tu verras.

—J'ai réfléchi.... J'ai observé et j'ai vu....

—Tu as vu? Eh bien, renseigne-moi....

—Ou bien il s'est passé entre Robert et toi quelque chose qui t'a prévenue contre lui, ou bien tu suis ton instinct qui te montrant l'ennemie de ce jeune homme, une nature loyale et généreuse.... et ton instinct, en ce cas, te trompe et te fait commettre une injustice....

—C'est de toi-même que tu me dis tout cela?

—De moi-même.

—Tu me le jures?

—Je te le jure, méfiante....

Elle baissa la tête et murmura:

—Oui, je suis méfiante, ce n'est pas ma faute....

—Dis moi la vérité, insista Armand.

—Je t'affirme qu'il ne s'est rien passé entre ton ami et moi.

—Alors, d'où vient l'hostilité que tu lui marques?

—Elle n'existe que dans ton imagination.

—Tu n'es pas franche avec moi.

Il avait dit cela avec une sévérité qu'elle ne lui connaissait pas. Elle en fut frappée au cœur et devint toute blanche.

Mais elle se tut, obstinément.

—Il y a comme de la colère et du mépris dans chacune des paroles que tu lui adresses. Il arrivera, sois-en certaine, que Robert, qui en est déjà fort triste, ne voudra pas demeurer auprès de nous plus longtemps. Il partira!....

—Qu'il parte! Est-il donc devenu nécessaire à ta vie?

—Je l'aime beaucoup, beaucoup.... mais ce n'est pas tout. Tu connais l'amitié de notre père pour le commandant Lavidry et la joie qu'il se promet d'avoir auprès de lui, à Fontenailles, jusqu'à la fin de la saison, son vieux compagnon de fatigues et de dangers. Si Robert nous quitte, le commandant ne viendra pas et c'est toi, par ton incompréhensible conduite, qui priveras notre père du bonheur sur lequel il comptait.... As-tu réfléchi à tout cela, Espérance?

—Je pense, dit-elle, glacée, que ce monsieur est bien prompt à s'offenser de peu de chose....

—Il ne s'en offense point. Il en est seulement, je l'ai deviné et ce n'était pas difficile, profondément attristé.

Il prit la main de sa sœur et lui dit avec bonté:

—Je ne sais pas comment tu le juges, ma chérie, et je ne te le demande pas; mais assurément, crois-moi, tu le juges mal.....

—Soit, dit-elle avec dépit, je tâcherai de modifier mon caractère pour lui.... Mais il y a une chose que je n'oublierai et que je ne lui pardonnerai jamais.....

—Laquelle?

—C'est à cause de lui que, pour la première fois de ta vie, tu m'as parlé presque durement....

Ces derniers mots venaient de se fondre en un sanglot brusque, aussitôt réprimé, du reste, et qui était aussi bien une manifestation de colère que de douleur.

Pourtant elle s'essuya les yeux où brillaient des larmes.

Il l'embrassa avec bonté.

—Je te demande pardon, chérie.... C'est que, vois-tu, sans t'en douter, depuis quelques jours, tu m'as fait de la peine....

Et comme Robert arrivait de leur côté à ce moment-là, ils changèrent de conversation.

Elle était méfiante et inquiète. Elle l'avait dit, c'était vrai.

De plus elle était fière.

Comme beaucoup de jeunes filles très riches dont la dot seule devait constituer au mari une grosse fortune,—le général se proposait de donner trois millions à Espérance,—elle avait été courtisée déjà et recherchée à Paris par bien des prétendants; elle était, à quelques mois près, de l'âge de Robert, mais depuis sa sortie de pension, elle allait dans le monde où, à défaut de sa beauté même, qui était très grande, sa fortune devait attirer sur elle l'attention.

Pendant les premiers temps, les flatteries qu'elle entendait autour d'elle grisèrent un peu ce cœur de fillette inexpérimentée, mais sa loyale nature, sa droiture, sa franchise surent bientôt discerner la vérité au milieu de tous les mensonges qu'elle écoutait avec un sourire. De bonne heure elle comprit, cette enfant, le choc des intérêts qui s'agitaient autour d'elle et tout en se sachant très belle, elle devina que même affreuse, ses adorateurs n'eussent pas été moins nombreux.

Certes, parmi ceux que troubla son regard sombre et plein de mystères, il n'y eut pas seulement des hommes qui ne pensèrent qu'aux trois millions de cette dot royale, il y en eut qui furent prêts à lui donner leur vie, et qui l'aimèrent vraiment.

Mais, quand cela fut, il était déjà trop tard. Dans cette âme était entré le poison de la défiance. Elle ne croyait plus, elle si franche et si honnête, à la loyauté des autres, ni à la franchise... Ceux qui mentaient et ceux qui disaient la vérité avaient murmuré à son oreilles les mêmes paroles; ils avaient paru troublés par les mêmes émotions; elles étaient réelles ici et là elles étaient feintes; mais comment eût-elle pu distinguer? Les uns et les autres avaient eu les mêmes regards, les mêmes sourires. Les uns et les autres avaient eu les mêmes promesses. Ceux qui avaient menti en parlant de leur amour n'étaient pas moins séduisants que ceux qui l'avaient vraiment adorée.... Mais qu'en savait-elle?

De cette lutte, elle était sortie le cœur meurtri, empli d'inquiétudes, d'une défiance sans bornes contre tous, ne croyant plus.

Et c'était depuis ce temps-là que ses grands et beaux yeux s'étaient comme voilés et semblaient s'entourer de ténèbres pour dérober les souffrances secrètes et les découragements de sa jeune âme.

Lorsque Robert parut à Fontenailles, elle vit bien vite que le jeune homme, si timide et si discret qu'il fût, la recherchait.

Hélas! à peine au seuil de la vie, Espérance était habituée à ces manœuvres des hommes autour d'elle.

Et la première réflexion qu'elle se fit, presque au lendemain de l'arrivée du fils de Marthe au château:

—Il est déjà renseigné sur ma dot!....

Malheureuse, elle l'était. Elle souffrait beaucoup, cruellement, à en pleurer parfois! Et elle ne méritait pas, si belle et si bonne, de souffrir!

Les paroles de son frère n'avaient pas fait grande impression sur son esprit. Sa défiance n'en fut point diminuée. Elle resta, en ce qui concernait Robert, sur une sorte de défensive. Toutefois, afin d'éviter avec Armand les discussions pénibles du genre de celle qu'il venait de soulever, elle ne marqua plus au jeune homme autant d'éloignement, et si elle resta froide, elle fut pourtant moins dédaigneuse; si sa fierté et son orgueil ne diminuèrent point, du moins elle n'en accabla plus le pauvre garçon.

Mais ainsi que par le passé, elle continua d'écarter toutes les occasions de se trouver avec lui.

Et vivant dans cette famille, dans cette intimité, Robert ne l'apercevait qu'aux heures des repas.

Armand sentit la nuance qui se manifestait dans la conduite de sa sœur; rien dans cette attitude froide, mais très correcte, ne prêtait à une observation de sa part.

Il en fut navré dans son affection pour Robert et cette affection parut s'augmenter en raison même de l'éloignement où Espérance tenait le fils de Marthe.

Le mois suivant les réceptions commencèrent au château.

Parfois, le soir, on dansait.

Alors commença pour Robert une nouvelle torture, celle de voir Espérance au milieu de ces jeunes gens distingués, habiles à la faire sourire et à la distraire, qui s'empressaient auprès d'elle et qui, parfois, l'enlevaient tout à coup et semblaient l'emporter, comme leur chose, comme leur bien, dans quelque valse.

Un de ceux-là, surtout, attirait son regard, excitait sa jalousie et renouvelait, à chaque minute, sa souffrance.

Il était grand et bien découplé, quoique peut-être un peu lourd. Blond, avec des yeux d'un bleu pâle. Sa moustache, blonde était très fournie et il la portait, comme Armand, à la gauloise.

Il s'appelait Karl de Winter.

Il était en relations depuis quelques semaines avec le général qui, ayant voulu se défaire de l'une de ses propriétés voisines, appelée l'Epinière, avait trouvé en lui un acquéreur tout disposé à traiter.

L'Epinière était une vieille demeure pittoresque, à quelques kilomètres de Fontenailles, mais en pleine campagne de Touraine.

Karl avait acheté la propriété au nom de son père,—et payé comptant chez le notaire sans demander de réduction. Par le notaire, le général de Trélon-Fontaines avait appris que le père du jeune homme, Guillaume de Winter, très riche Hollandais, était en ce moment aux Indes, mais se disposait à rentrer en France qu'il habitait depuis de longues années et dont,—ce furent les paroles mêmes du notaire,—il avait fait sa seconde patrie.

L'installation de la famille à l'Epinière, pour la belle saison, ne serait donc pas complète avant le retour de Guillaume, mais en l'attendant Karl était venu y habiter.

Il avait amené avec lui un domestique et une cuisinière seulement, ce qui ne constituait pas un grand train de maison, mais devait suffire aux premiers jours.

Lorsque l'Epinière fut prête et à peu près meublée, Karl y appela sa mère, une vieille dame souffrante, à peu près impotente, et qui, dans l'impossibilité presque absolue de se tenir debout, gardait la chambre. Il y avait, à l'Epinière, une autre figure de femme, mais jeune et jolie, celle-là. Vingt ans, grande et mince, onduleuse, très pâle toujours et les yeux de ce gris bleu ardoisé qui change de couleur, s'éclairait ou s'assombrit selon les impressions de l'âme.

Elle n'était point la sœur de Karl, mais la fille adoptive de sa mère qui, depuis longtemps malade, avait eu besoin auprès d'elle d'une parole amie, d'un visage souriant, d'un dévouement féminin.

Elle s'appelait Magda et elle était d'origine polonaise.

Ce fut le notaire qui, nous le répétons, raconta cette histoire au général. M. de Trélon Fontaines ne la lui avait pas demandée.

—Vous savez, mon cher notaire, que je ne tiens pas à connaître les tenants et les aboutissants de mon acquéreur. Il paye comptant. Cela prouve, du moins, sa solvabilité et pour le reste peu m'importe....

—J'ai pensé que puisqu'il allait devenir votre voisin vous seriez peut être heureux d'apprendre que la famille de Winter est honorable entre toutes....

—Je n'en doute pas et je n'ai aucune raison de soupçonner son honorabilité, dit vivement M. de Trélon-Fontaines.

Et tout à coup il ajouta, en souriant toujours:

—Au fait, où et comment l'avez-vous connue?

Le notaire parut surpris, et naïvement:

—M. Karl de Winter cherchait une propriété à acheter, en Touraine. Il a vu dans les journaux de Paris l'annonce que je faisais de la vôtre. Il s'est présenté à mon étude.

—C'est simple, en effet.

Et après réflexion, le général ajouta:

—Et qui vous a fourni les renseignements sur cette famille?

—M. Karl de Winter lui-même! dit le notaire avec la même naïveté.

—Personne ne pouvait les donner meilleurs! dit le général en riant tout à fait.

La vente faite, il y avait eu quelques politesses échangées entre Winter et le général, quelques visites de l'un et de l'autre à l'Epinière ou à Fontenailles.

Et dans une de ces visites, Armand, par curiosité, avait accompagné son père.

Il avait vu Magda....

Et il en était revenu troublé profondément.

Ce fut lui qui invita Karl à la première fête de Fontenailles.

Karl avait accepté avec empressement.

Si le général, qui ratifiait par sa présence l'invitation de son fils, y avait prêté plus d'attention, et si Armand lui-même n'avait pas, en invitant Karl, regardé surtout Magda, l'un et l'autre auraient surpris chez le jeune Hollandais un mouvement de joie aussitôt réprimé, un éclair dans le regard aussitôt éteint, quelque chose comme une sorte d'air de triomphe sur cette physionomie d'ordinaire calme, et qui fit place bien vite aux remerciements obligés de politesse la plus raffinée et la plus élégante.

Magda, au même instant, considérait Armand d'un air étrange.

Le jeune homme crut voir, dans les yeux de la jeune Polonaise, une vague crainte, de la tristesse.

Il semblait qu'elle voulût reprocher à l'officier cette avance qu'il faisait à son frère d'adoption, ou bien peut-être qu'elle craignît qu'on ne la dédaignât, elle, à cause de la situation modeste, effacée, où elle se tenait.

De ces deux impressions, très fugitives, laquelle était vraie?

Armand s'inclina devant elle, et avec un peu de frémissement dans la voix:

—J'espère, mademoiselle, que vous nous ferez l'honneur d'accompagner M. de Winter?.... Fontenailles est si près ... et les distractions en ce coin de campagne sont si peu nombreuses....

Magda remercia, mais elle refusa.

—Je ne puis, monsieur, quitter longtemps la mère de Karl....

—Quoi, pas même une soirée? insista Armand.

—Pas même une soirée.

Karl avait, d'un coup d'œil rapide, examiné les deux jeunes gens. Comprit-il qu'entre eux venait de se former le premier chaînon de la mystérieuse chaîne qui aboutit à la passion ardente? Armand était jeune. La beauté slave de Magda avait une séduction irrésistible. Elle avait troublé ce cœur et l'avait surpris.

Il se hâta de dire, en souriant:

—Magda se trompe et exagère son devoir. Ma mère elle-même lui permettra de m'accompagner....

—Nous en serions si heureux, mademoiselle, dit Armand presque bas, pendant que plein d'effusion Karl prenait congé de M. de Trélon-Fontaines....

Elle secoua la tête.

Ses yeux étaient devenus sombres. Il y eut un frisson de douleur comprimée sur ses lèvres.

Et ce fut presque sur le même ton, sans doute parce qu'elle craignait que Karl n'entendît, de même que l'officier n'avait pas voulu être entendu de son père, qu'elle répliqua:

—Non, non, monsieur, ne comptez pas sur moi....

—Mademoiselle....

—N'insistez pas, je vous prie.....

Un domestique avançait les chevaux du général et de son fils.

Les deux officiers se mirent en selle.

Ils saluèrent une dernière fois et s'éloignèrent.

Et à peine étaient-ils partis que, durement, Karl disait:

—Pourquoi refusais-tu?

—Parce que je ne veux pas être la complice de vos projets....

—Tu viendras?

—Non.

—Tu viendras, te dis-je!

En lui saisissant le poignet, il le lui serra à le briser.

Elle poussa un grand cri.

Et lui, les lèvres écartées, les yeux cruels, le front ridé:

—Viendras-tu?

Elle baissa la tête, domptée par la douleur, par l'épouvante.

Et très bas, faible comme un souffle:

—Soit!

Et, en effet, à cette première fête, elle était allée, plus pâle encore que d'habitude, si grave, si sérieuse, même parfois, derrière ces sourires auxquels elle était obligée, qu'on se demandait pourquoi elle avait voulu venir et si au milieu de cette fête, parmi ces groupes brillants, elle ne traînait pas le deuil de son âme.

Lorsqu'elle était arrivée, Armand, qui semblait fiévreux, s'élança à sa rencontre, serra la main de Karl de Winter et présenta la jeune fille à sa sœur.

Quelques minutes après il présentait Karl à Robert.

Robert salua.

Armand, se tournant vers Karl, nomma son ami:

—M. Robert Lavidry....

Et il ajouta, car les détails de l'expédition étaient connus de la France entière avec les actes de bravoures auxquels la prise du Fort de la Mort avait donné lieu:

—Le jeune héros de Hu-Thué...

Cette chose bizarre, ce seul mot, suivant le nom de Robert Lavidry, produisit sur Karl de Winter un effet foudroyant. On eût dit qu'il venait de recevoir un coup de fouet qui le cinglait jusqu'au sang, en plein corps nu.

Il était si ému qu'il ne trouva rien à dire.

Il se contenta de saluer, seulement.

Pendant cette première soirée de Fontenaille, Robert vit le nouveau venu s'occuper d'Espérance, s'empresser autour d'elle. Elle souriait. Sans doute qu'il savait être aimable et trouver ce qu'il fallait pour aller droit à ce cœur et à cette tête. Lui, l'enfant, en souffrait. Et il se sentait très isolé, tout petit dans cette foule, presque perdu vraiment, malgré les paroles amicales qu'il recevait souvent de M. de Trélon-Fontaines. C'est qu'Espérance ne le regardait même pas. Elle le méprisait donc bien! Et Armand, si bon, si intelligent d'habitude de ce qui se passait dans ce cœur, Armand ne faisait pas non plus attention à lui, le rencontrait sans lui adresser un mot. Il était tout à Magda.

Espérance ne se reposait guère. Les valses succédaient aux valses. Elle aimait la danse. Son teint était animé. Ses yeux brillaient.

Une fois, il s'approcha, timidement, presque honteux de sa hardiesse, de la place où elle venait de s'asseoir.

Et la trouvant seule, par hasard:

—Comme vous semblez heureuse! dit-il.

—Oui, je m'amuse.... dit-elle, sans même le regarder.

—Je vous prie de m'excuser si je ne vous invite pas, mademoiselle, je le voudrais bien, je serais si content.... mais....

Il parlait presque derrière elle. Elle ne le voyait donc pas, mais elle fut frappée du son de sa voix. Celle-ci était toute tremblante. On eût dit qu'il y avait des larmes.

Brusquement elle se retourna.

En effet, il avait le visage tout décomposé, comme fatigué. Ses lèvres pâles et frémissantes trahissaient une profonde émotion.

Ils restèrent silencieux, ainsi, pendant quelques secondes.

—Vous vous y prenez un peu tard, monsieur Lavidry....

Et lui montrant son carnet de bal:

—Voyez....

Il secoua la tête.

—Je ne sais pas danser, dit-il.... Oh! aurais-je appris?

Il avait dit cela, simplement, timide, de même qu'il eût avoué une faute et il avait l'air d'en demander pardon.

Espérance n'ignorait rien de la vie de Robert, de son enfance à Munich, de sa jeunesse à la ferme des Banians, après ses années d'étude au Canada.

Il y avait un si frappant contraste entre cette timidité d'enfant et tout ce qu'elle connaissait de son énergie, de sa bonté, comme aussi de sa vigueur, entre cette voix tremblante et ces yeux suppliants et la téméraire audace dont le jeune homme avait donné tant de preuves, qu'Espérance, pour la première fois, se sentit intéressée; quelque chose se fondit en elle de sa dureté première et ce fut doucement qu'elle dit, pensant à tous les orages qui déjà s'étaient abattus sur cette jeune vie:

—C'est vrai, pourtant, où auriez-vous appris?

Il fut tout remué. Jamais elle ne lui avait parlé ainsi.

Elle s'en aperçut et tout de suite se leva.

Un jeune homme venait, du reste la chercher et déjà une valse commençait.

Elle dit, toutefois, avec un sourire où il y avait un peu de moquerie, et dans lequel il vit une lointaine promesse:

—Je ne puis cependant pas vous apprendre!....

En même temps sa main gauche s'appuyait légèrement sur l'épaule du cavalier qui l'entraînait emprisonnant l'autre main dans son gant blanc....

Le regard des deux hommes se rencontra.

Robert n'était plus l'enfant timide de tout à l'heure. Bien droit, sa tête énergique presque rejetée en arrière, sur ses larges épaules de jeune athlète, il domina un instant le nouveau venu.

Et le regard échangé ainsi fut un regard de haine.

L'homme était Karl de Winter.

Mais Robert oublia bientôt Karl pour ne penser qu'à Espérance. Elle lui avait souri. Il avait vu, pour la première fois, s'adoucir cet orgueilleux visage; il se trouvait si malheureux auparavant, qu'il tombait d'un excès à l'autre et que son cœur, trop gonflé, avait besoin d'épanchement.

Sur qui, dans quelle âme amie s'épancher?

Il prit le bras d'Armand et voulut l'entraîner dans les allées sombres du parc, l'arracher à la foule.

Armand résista.

Il ne quittait pas Magda, pour ainsi dire, et se rapprochait de la belle Slave toutes les fois qu'il le pouvait faire sans éveiller l'attention et sans être indiscret.

Près d'elle, pâli, fiévreux, il semblait boire ses paroles et ses regards, et alors sans doute parce qu'il comprenait que cette attraction était vraiment trop puissante, et par conséquent pleine de dangers, il s'enfuyait, pour ne plus la voir. Mais aussitôt il revenait. C'était plus fort que tout. Il ne la connaissait pas. A peine l'avait-il vue deux ou trois fois. Mais il se dégageait d'elle je ne sais quel fluide d'amour qui le grisait et l'affolait.

Il lui avait dit une fois pendant qu'ils valsaient ensemble:

—Vous ne vouliez pas venir?....

—C'est vrai.

—Pourquoi donc? vous n'aimez pas le monde?....

—J'y suis peu habituée...... il me gêne......

—Cela se peut, car vous ne devez paraître nulle part sans éveiller autour de vous l'admiration....

Elle le regarda avec un peu de tristesse et ne répliqua rien.

Ce fut lui qui reprit:

—Enfin, vous êtes venue.... vous avez triomphé de vos hésitations....

—Non, dit elle, en cela vous vous trompez.

—Cependant... fit-il surpris.

Mais elle ne s'expliqua pas davantage.

Lorsqu'il la reconduisit, elle dit seulement:

—Je voulais ne pas quitter l'Epinière et ne point paraître à Fontenailles.... ne l'oubliez pas, monsieur de Trélon, ne l'oubliez pas!

Pourquoi lui avait elle dit cela? Quelle était l'énigme de sa pensée? Elle craignait d'être aimée, sans doute, et pauvre, dans une condition si humble, elle redoutait par orgueil qu'on l'accusât de calculer sur sa beauté?

Et en saluant Armand qui s'inclinait, elle acheva, très bas:

—Quoi qu'on fasse et quoi qu'il arrive, je ne reviendrai plus....

Voilà ce qui rendait Armand si agité et ce qui l'empêchait de s'occuper de Robert. Il répondait, à tous ses amis, d'une façon distraite.

Lorsque Karl et Magda se retirèrent, Armand put encore rejoindre la jeune fille.

Magda l'aperçut. L'officier semblait bouleversé. D'un coup, cette passion s'était emparée de son être et faisait des ravages dans son cœur. Magda s'arrêta interdite.

Il lui dit, pendant que Karl s'occupait du vestiaire:

—Et moi, quoi qu'on fasse et quoi qu'il arrive, je veux vous revoir....

Le beau visage de la jeune slave eut une expression subite de souffrance. Ses yeux semblèrent s'éteindre.

Elle secoua la tête à plusieurs reprises:

—Non, non, non!....

Karl, du coin de l'œil, avait vu cela et compris sans doute.

Il souriait et paraissait heureux.

III

Quinze jours après, le général devait donner une nouvelle fête après un *rallye-paper*, qui réunirait dans les bois de Fontenailles, les jeunes officiers habitués de ces réunions.

Robert paraissait aussi préoccupé qu'Armand, mais non point pour les mêmes causes.

Sans donner les raisons de ses fréquents voyages, il se rendit quatre ou cinq fois à Tours, pendant l'intervalle de ces deux semaines. Armand, si empli qu'il fût par cette nouvelle et absorbante pensée, finit par s'en apercevoir.

Il l'interrogea amicalement:

—Que se passe-t-il donc?

Robert rougit.

—Un enfantillage, dit-il, vous vous moquez de moi, Armand......

—Jamais.... D'abord, vous êtes presque un enfant.... et les enfantillages, à tout prendre, vous seraient bien permis...... Du reste, je ne veux pas insister, car je suis sûr que votre affection n'hésiterai pas à s'adresser à moi si je pouvais vous être de quelque utilité......

Robert rougissait de plus en plus....

Il se pencha à l'oreille d'Armand.

—Je vais vous dire ce que je suis allé faire à Tours.... J'y ai pris des leçons de danse.... Ne vous moquez pas de moi!

Et, en effet, le soir du second bal, il s'avança vers Espérance, palpitant, chancelant presque et l'invita.

—Comment? Vous? dit-elle, surprise.

—Moi.

—Mais vous allez tout le temps me marcher sur les pieds....

—Je ne le pense pas.

Elle l'inscrivit sur son petit carnet:

—Vous êtes le second. M. Karl de Winter vous a précédé....

Robert pâlit.

Espérance ne devina rien.

Karl, du reste, était seul ce soir là.

Magda avait tenu sa promesse. Elle n'était pas venue et Armand, sombre, pensif, roulait mille projets dans sa tête.

Robert attendit son tour et vint chercher Espérance.

Mais quand il sentit contre lui, si près, la jeune fille qui s'abandonnait à la valse, il en fut comme aveuglé....tout se brouilla autour de lui......il étouffait....il faillit tomber et s'arrêta.....

Il était si ému, si défait, qu'Espérance s'en inquiéta:

—Vous le voyez, dit-elle....c'est bien inutile d'essayer....

—Non, non, je vous en prie, restez, c'est l'émotion, oui, trop d'émotion.... trop de joie.....cela m'a porté au cœur, et j'ai cru que j'allais étouffer....pardon, pardon, c'est fini....

Elle le considérait, un peu craintive, et, malgré tout, sa défiance était si grande que son regard semblait vouloir fouiller jusqu'au fond de ce cœur pour y surprendre la vérité.

C'était fini. L'étonnement avait disparu. Robert l'emportait de nouveau parmi les tourbillons de la danse, et la jeune fille, étonnée, disait:

—Vous m'avez donc menti, l'autre soir?

—Non. Je ne savais pas....

—Et maintenant....

—Depuis, je suis allé à Tours.... J'ai appris... à cause de vous....

Elle trouva cela très gai et se mit à rire.

Et le traitant un peu comme un enfant:

—Cela n'est pas mal... Vous allez en mesure.... mais....

—Mais?

—Voulez-vous me permettre une légère critique?

—Oui, oui.

—Vous manquez de moelleux!

Elle riait toujours. Robert, grisé, se tut, savourant un infini bonheur.

Dans le courant de la soirée il fut accosté par Karl de Winter.

—Je suis heureux, monsieur Lavidry, dit-il avec un léger accent étranger, et très honoré en même temps d'avoir fait votre connaissance.

Robert, silencieusement, s'inclina.

L'autre reprit:

—Votre nom ne m'était pas inconnu. Tous les journaux, en effet, en racontant la prise du Fort de la Mort, n'ont pas manqué de dire que c'était à vous que la France était redevable de l'heureuse issue de cette expédition.

Sous la flatterie, Robert devinait comme une lointaine ironie.

Il n'avait rien à répondre. Il exprima un remerciement en quelques phrases banales.

Mais Karl en vint aux interrogations directes.

Il ne paraissait pas s'apercevoir de la froideur qu'on lui témoignait. Il avait la même politesse obséquieuse.

—Ainsi, vous avez pénétré dans le Fort de la Mort, en dépit de tant d'obstacles et de tant de dangers....

—Non, monsieur, c'est une erreur.... Je ne suis pas entré dans la forteresse.

—Ah! Cependant les journaux ont raconté que vous aviez vu,—et il n'eut pu tenir ce renseignement que de vous et du rapport que vous avez fait,—ils ont raconté que vous aviez vu un Européen, dont vous avez donné à peu près le signalement et qui paraissait être le conseil de Dé-Thâm, le chef des rebelles....

—Je vois, monsieur, que vous êtes au courant de cette affaire....

—Comme tout le monde en France, monsieur, se hâta de dire Karl, ni plus ni moins que tout le monde....

—Il y a, toutefois, une seconde erreur dans ce que vous venez de dire. Je n'ai désigné que très vaguement l'Européen dont vous parlez....

—Ne l'avez-vous donc pas vu?

—Je l'ai aperçu pendant quelques secondes, en haut d'une roche, éclairé par les rayons de la lune et causant avec Dé-Thâm.

—Cela suffit pour le reconnaître....

—Non, car je n'ai pas vu son visage... L'homme m'a constamment tourné le dos. Je sais seulement qu'il est très grand... très large d'épaules...... Encore, le voyant ainsi, au-dessus de moi, par cette nuit claire, ai-je pu croire qu'il est plus grand que la réalité.

Karl écoutait attentivement.

—En effet, dit-il, cela ne suffirait pas pour donner le signalement d'un homme... et il est regrettable que ce misérable ait échappé à la justice expéditive de la guerre....

—Misérable, en effet! murmura Robert... et bien digne du châtiment qu'on réserve aux traîtres et aux bandits......

Les yeux de Karl se firent plus durs.

—Vous semblez avoir pour lui une haine particulière......

—Oui.

—Puis-je savoir pourquoi?

—Il a fait enchaîner un officier français dans une paillotte à laquelle il a fait mettre le feu....

—C'est horrible, dit Karl avec chaleur.... Mais pour que vous en ayez conçu pareille haine, il faut aussi que vous soyez tenu à cet officier par des liens d'affection....

—C'était mon grand-père....

—Ah! je comprends! je comprends! fit Karl.

Et Robert ne remarqua pas le trouble fugitif du jeune Hollandais.

Mais Karl avait sans doute un but mystérieux pour adresser toutes ces questions.

Il reprit:

—Vous avez à cœur de venger la mort de votre grand-père.... je vous approuve et si je pouvais vous y aider....

—Vous dites vrai.... je voudrais venger mon grand'père, bien qu'il ne soit pas mort.

—Il a survécu!

—Oui.

Cette fois l'émotion et le trouble de Karl furent si visibles que Robert ne pouvait pas ne point s'en apercevoir.

Karl était devenu pâle.

—Qu'avez-vous donc, monsieur? fit Robert.

—Rien, la chaleur de ce bal m'indispose un peu.... Je suis habitué au grand air, passionné pour tous les exercices et j'avoue que dans cette foule je ne respire pas à l'aise.... Voulez-vous m'accompagner quelques minutes au jardin?

Robert refusa poliment.

Le prétexte était facile à trouver. Il prétendit avoir fait dans le bal quelques invitations. Il ne pouvait s'éloigner.

Mais Karl, voyant cela, ne sortit pas.

Il se remettait lentement.

Avec effort, il dit:

—Nous verrons sans doute, ici, votre grand père.... Je me sens déjà pour lui je ne sais quel respect, quelle vénération....

—Mon grand-père viendra sans doute.... Vous le verrez, peut être, car il ne se mêlera pas à nos fêtes, à nos réunions....

Et Robert ajouta avec tristesse:

—Mais il ne nous verra pas....

Karl tressaillit.

—Il ne nous verra pas, dites-vous....

—Il est aveugle....

Karl eut un soupir si profond qu'on eût dit qu'il venait brusquement d'être soulagé d'un poids énorme.

Il passa lentement la main sur son front.

Son front était couvert de sueur.

—Décidément, monsieur, fit Robert, vous êtes mal à votre aise....

Mais Karl eut un sourire étrange....

—Au contraire, monsieur, je me sens mieux, beaucoup mieux.

Il respira encore.

—Tout à fait bien, même, maintenant....

Et en effet, très calme et redevenu obséquieux:

—C'est votre grand-père, sans doute, qui a donné le signalement de cet Européen?

—En effet, il l'a vu à plusieurs reprises. Il lui a même parlé!

—C'est un grand malheur que le commandant soit aveugle, car s'il se trouve quelque part, en présence de ce misérable, il ne pourra le livrer au mépris de ceux qui l'entourent.

—C'est vrai! Mais si cet homme reste au Tonkin, il tombera tôt ou tard entre les mains des nôtres.

—Et alors, son compte est bon, fit Karl en riant.

Après un silence, Robert tout à coup demanda:

—Vous semblez, monsieur, demander et recevoir tous ces renseignements avec un intérêt particulier?

—Je n'ai d'autre intérêt que celui que je vous porte......

—Vous ne me connaissez pas....

—N'êtes vous pas l'ami de MM. de Trélon Fontaines?

—Vous les connaissez à peine....

Karl de Winter répliqua d'un ton emphatique:

—J'aime la France, ma patrie d'adoption, et j'admire en vous l'un de ses plus glorieux enfants... Vous êtes jeune, et c'est de vous surtout que l'on pourrait dire avec un de vos grands poètes:

La valeur n'attend pas le nombre des années....

Il y avait, en ces paroles, mal dissimulé sous le léger accent étranger, un ton de protection ironique qui déplut à Robert.

—Brisons là, monsieur, je vous prie.... Je trouve tout simple ce que j'ai fait et ne tiens pas qu'on me le rappelle......

—Cependant, monsieur... insista Karl d'un ton doucereux.

—J'ajoute, fit Robert, que j'ai horreur des flatteries et des compliments....

Karl eut un sursaut.

Cette brusque attaque à laquelle il ne s'attendait pas, sans doute, le démontait. Mais il reprit bien vite son sang-froid.

—On dirait, monsieur, que vous voulez me donner une leçon?

Les deux jeunes gens se regardèrent, une menace aux yeux.

Ils étaient isolés depuis quelques minutes et personnes ne faisait attention à eux. Du reste, ils parlaient à voix basse.

—Ma foi, monsieur, dit Robert impatienté, vous le prendrez comme il vous plaira....

Karl resta quelques secondes sans parler.

Ses traits exprimaient une profonde colère.

Il semblait réfléchir à la gravité d'une rencontre avec Robert et aux suites que cette rencontre pourrait avoir.

La prudence et la haine instinctive qu'il éprouvait pour le jeune homme se combattaient en lui et le tiraillaient en sens contraire.

Ce fut la haine qui l'emporta.

Robert lui avait tourné le dos et déjà ne s'occupait plus de Karl, lorsque celui-ci avança la main et le retint....

Robert se retourna.

—Qu'est-ce? Avez-vous encore un compliment à me faire?

—J'ai compris, monsieur.

Robert s'inclina avec une politesse affectée.

—Si vous avez compris que vous me déplaisez, monsieur, c'est un plaisir de causer avec vous et de causer ainsi à demi-mot......

Karl devenait de plus en plus pâle.

A continuer

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Orléans, Lne.

MUNN & Co. PATENTS

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequalled and their facilities are unsurpassed.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en Briques à Deux Etages,

Dans le Troisième District,

No 9 rue Espagne, entre les rues Decatur et North Peters,

A L'ENCAN.

Succession de Julia F. A. Brinkmann, épouse de John Lampton.

No 42,443.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56, nouveau numéro 334 rue Carondelet.—MERCREDI, 10 octobre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 3 septembre 1894, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Enghien, Victoire ou Decatur et Levée ou North Peters. Le lot mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Espagne sur 62 pieds 11 pouces 2 1/2 lignes de profondeur, d'après un devis fait par Jno. F. Braun, voyer, en date du 13 juillet 1882 et étant la partie de terre à côté ou le plus près de la rue Peter du lot désigné par le No 11 de l'îlet No 13.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à deux étages, contenant six chambres connue comme le No 9 de la rue Espagne.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Wm. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Sept- 8 12 19 26—oct 3 10

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bateau à Vapeur New Jennie.

Succession de Charles Techira.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue de la Commune — JEUDI, 20 septembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St Charles, entre Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 7 septembre 1894, dans l'affaire de la succession de Charles Techira, Dossier No 43,771, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Le bateau à vapeur New Jennie, ensemble avec ses bateaux, appareils, etc., comme il se trouve dans le Bayou St Jean, près du pont de la rue Esplanade.

Conditions—Comptant.

8 sept—8 16 17 20

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Julie Douglas, Epouse de Lawson Murray.

No 42,468—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 155, nouveau No 723 rue de la Commune.—MARDI, 25 septembre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 22 août 1894, pour le compte de la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 49, borné par les rues Chartres, Delalonde, Forstall et Lizardi; le dit lot est désigné par le No 12 de l'îlet 4 et forme l'encoignure des rues Chartres et Lizardi et mesure 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue de Chartres sur 111 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 13 et 111 pieds 10 pouces 3 lignes de face et de profondeur sur la rue Lizardi.

Termes et conditions. Une moitié ou plus comptant, et la balance à un an, portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de l'adjudication jusqu'à paiement final, avec billets garantis par privilège de vendeur. les améliorations devant être assurées pour couvrir le montant des billets et la police transférée; 10 pour cent d'honoraires d'avocat et la vente sans estimation en cas de procès pour en forcer la collection des billets et toutes les autres réclamations usuelles. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire.

24 août—24 28—sept 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 408

Rue Bienville, entre Galvez et Miro.

Joli Cottage retiré de la rue

Coin des rues Douane et Miro,

Presque neuf, à deux corps de logis.

MARDI, 11 SEPT. 1894.

Succession de Mme Anna Maria Rahders.

No 43,137.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 (nouveau No 723) rue de la Commune—MARDI, 11 sept. 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Honorable F. D. King juge de la dite Cour Division B, maintenant absent en congé, en date du 3 août 1894, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane Bienville, Miro et Galvez, désigné par le lot No 2, dans l'îlet No 22, sur un plan dressé par Allen d'Hémécourt, voyer, en date du 26 juillet 1853, et déposé en l'étude de feu Pierre C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, d'après un acte daté du 10 octobre 1853. Le dit lot mesure 29 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles. Acquis par la dite Mme Rahders de la succession de Christian Rahders, le 4 août 1891, par acte passé pardevant Frédérick Adolph notaire.

Les améliorations consistent d'un joli cottage retiré de la rue, connu par le numéro municipal 408 rue Bienville, ayant 5 chambres, galeries de côté et de derrière, caves, etc.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Galvez, Bienville et Miro, désigné par le lot A, d'après un plan ou certificat de voyer fait par Geo. H. Grandjean, voyer, en date du 18 mai 1893. La dite portion de terre formant l'encoignure des rues Miro et Douane et mesurant 34 pieds 8 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de 108 pieds et face à la rue Miro, entre lignes parallèles, conformément avec le dit plan. Acquis par la dite Mme Rahders des héritiers de John J. Hennings, le 22 juillet 1893, par acte pardevant John J. Ward, notaire.

Les améliorations consistent en une résidence presque neuve à deux corps de logis ayant six chambres, dépendances, caves, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste, à un et deux ans ou au gré de crédit, le tout au gré des acquéreurs, la partie à crédit, s'il y a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final; garantis par privilège et lien de vendeur sur la propriété et devra contenir toutes les clauses usuelles de garantie, incluant cinq pour cent d'honoraires d'avocat, et la propriété devra être assurée et la police transférée, etc. L'acquéreur assumera en sus du prix de son enchère les taxes de 1894 et payera 10 pour cent comptant au moment de son adjudication. Les actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 août—8 14 21 28—sept 4 11

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Chantier de Bois de Construction bien établi de Seiler;

Chevaux, Wagons, Buggy, Charrettes, Harnais.

Meubles de Maison et de Bureau, Comptes Ouverts et divers.

Succession de Nicholas J. Seiler, Jr.

No 42,922—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—JEUDI, 13 septembre 1894, à 11 heures A. M., au local rue Front entre Jena et Cadiz, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 août 1894 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété mobilière ci-après décrite, à savoir:

Tout et en particulier le contenu du chantier de bois de construction, chevaux, wagons, buggy, harnais, meubles de maison et de bureau, comptes ouverts et divers, le tout d'après inventaire fait par Ernest Commagère, notaire, et ici enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 sept—2 au 5 9 jusqu'à date

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans—Coin des rues White et Laharpe — Nouvelle-Orléans, 15 août 1894

—Les actionnaires de cette compagnie sont par la présente notifiés qu'une réunion spéciale aura lieu au bureau de la Compagnie, le 15me jour de septembre 1894, à midi, dans le but de décider finalement si oui ou non, ils adopteront l'électricité ou toute autre puissance motrice et amendant leur charte, et s'ils augmenteront le fonds-capital de la Compagnie ou s'ils autoriseront à émettre des actions.

L. N. PETITPAIN, Jr.

15 août—30t

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil d'une grande propriété de valeur connue comme The People's Slaughterhouse.

Ensemble avec tous les abattoirs, moulins, chaudières, machines, parcs, outils et tous les appareils y appartenant en faisant partie du dit abattoir et usine de réfrigération, etc., etc.,

Et toutes les Franchises obtenues de la ville de la Nouvelle-Orléans et du Bureau de Santé de l'Etat, et tous les droits et privilèges provenant d'une certaine ordonnance de ville, etc.

Le tout comme plus amplement décrit ci-dessous.

Dans l'affaire de A. J. Cahill versus People's Slaughterhouse and Refrigerating Co, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,221.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 9 octobre 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir

Premièrement—Un certain morceau de terre avec tous les bâtiments, améliorations et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou autrement en dépendant, ensemble avec tous les privilèges d'alluvion ou augmentation de batture qui peut y être additionnés par le fleuve Mississippi, situé dans le troisième district de la ville, borné par le fleuve Mississippi, la rue Dauphine ci-devant Grands Hommes, et les rues projetées désignées comme Adam et Charbonnet, mesurant deux cent vingt un pieds cinq pouces deux lignes de face à la route publique par dix huit cent dix neuf pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur la dite rue Charbonnet, de la route publique à la rue des Grands Hommes, et dix huit cent soixante et onze pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur la dite rue Adam. Aussi sur la dite route publique à la rue des Grands Hommes, et deux cent se se pieds six pouces et une ligne de largeur en arrière et faisant face sur la dite rue Dauphine, toutes les mesures précédentes plus ou moins ensemble avec toute la batture et augmentation de façade de la dite propriété et tous les quais et autres améliorations qui s'y trouvent; le tout selon un plan de C. A. De Armas, député-voyer-général, daté le six février 1882, et déposé dans le bureau de O. De Armas, ancien notaire de cette ville; étant la même propriété que la défenderesse a ici acquise par achat de Pierre Lanaux et John Triaconi par acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le vingt-neuf de juin 1892, les titres enregistrés dans le bureau des transferts de la ville, dans le livre 146 folio 179.

Secondement—Les abattoirs, moulins, pompes, chaudières, les machines y appartenant, parcs, outils, instruments et autres accessoires y appartenant, attachés faisant partie ou reliés avec les abattoirs, maisons, réfrigérateur bâtis et qui doivent être bâtis sur la propriété ci-dessus décrite, sans aucune exception quelconque et ainsi que les franchises obtenues et pouvant être obtenues par la défenderesse de la ville de la Nouvelle Orléans et du Bureau de Santé de cet Etat et spécialement de droits, privilèges et avantages provenant et qui peuvent provenir des ordonnances Numéros 5180, 5242 et 6112—Série du Conseil de la ville de la Nouvelle Orléans.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

La propriété ci dessus décrite étant grevée de l'hypothèque accordée par le défendeur par acte passé pardevant Joseph D. Taylor notaire le 11 mai 1893, pour garantir 125 bons de 1,000 dollars chacun, datés du 11 mai 1893 et dus le 11 mai 1903, avec six pour cent d'intérêts à partir du 11 mai 1893, payables semi annuellement et représentés par des coupons attachés aux dits bons; et sept des dits bons sont détenus par le demandeur ci dessus, lesquels bons dans l'affaire ci dessus forcent le paiement de tous les coupons d'intérêts dus attachés à ces bons; le dit intérêt déjà dû s'élevant à $420. En conséquence, d'après la loi la dite propriété sera vendue d'après les conditions suivantes:

Termes et conditions

1° L'acquéreur aura à payer comptant de son enchère les frais et charges de la saisie et de la vente ensemble avec $10.00, frais de la copie de l'acte hypothécaire, et toutes les taxes d'état et de ville dues sur la dite propriété s'il y en a, ainsi que cinq pour cent honoraires d'avocat sur tout le montant des dits sept bons hypothécaires détenus par le demandeur et sur tous les coupons d'intérêts qui ont été saisis.

2° L'acquéreur aura à payer comptant, jusqu'à concurrence de son enchère, après avoir payé les frais, les charges, taxes et honoraires d'avocat ci dessus la réclamation du demandeur se montant à $420 avec intérêt légal à partir du 11 mai 1894, jusqu'au paiement final étant pour les coupons d'intérêts déjà dus attachés aux dits sept bons hypothécaires détenus par le demandeur.

3° L'acquéreur aura à détenir entre ses mains du prix de son adjudication la balance applicable aux dits 125 bons hypothécaires ci-dessus décrits et jusqu'à concurrence, assumera le paiement du principal des dits 125 bons à leurs maturités avec six pour cent d'intérêt par an conformément à leurs teneurs et aussi assumera le paiement des coupons dus sur 118 bons détenus par le demandeur pour un an d'intérêt dus le 11 mai 1894.

L'acquéreur assumera toutes les obligations qui sont contenues dans l'hypothèque primitif, ainsi qu'il est passé pardevant Joseph D. Taylor notaire le 11 mai 1893, enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse dans le livre 480, folio 433.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

8 sept—8 14 21 28—oct 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif.

Une occasion rare d'acquérir une résidence moderne de valeur

Dans le Premier District, rapportant $1,420 par an.

Connue par, le No 1 rue Prytania, coin de la rue Calliope, face à la place Margaret.

No 159 rue Calliope, entre les rues St-Charles et Prytania, le tout splendidement situé, près des églises, écoles, chemin de fer électrique passant en face et à proximité.

No 1 rue Prytania, est une jolie bâtisse moderne, nouvellement construite, à deux étages, ayant au rez-de-chaussée corridor, salons, boudoir, salle à manger, cuisine, cabinet et six chambres, chambre à bain, etc., au premier, gaz dans toute la maison, et cour ayant platebande avec fleurs, allée pavée, etc.

No 159 rue Calliope, est une résidence moderne à deux étages, ayant corridor salon, salle à manger, cuisine, etc., au rez-de-chaussée; et 4 chambres à coucher au premier étage, gaz dans toute la maison, cour pavée, jolie barrière en fer sur la façade et galerie au premier et second étages.

Les plans seront exposés à la Bourse.

Dans l'affaire d'Isidore Newman, Sr., versus Mme Amanda Amélia Von Kewenter et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 43,330 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 18 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, St-Charles, Calliope et Prytania, lequel dit lot est désigné par la lettre A, sur un plan ou croquis fait par C. G. Dell'Isle, voyer, en date du 15 août 1894, déposé au bureau du Shérif Civil, en cette paroisse: conformément audit croquis, ledit lot mesure cinquante-huit pieds quatre pouces de face à la rue Prytania, sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds, entre lignes égales et parallèles et face à la rue Calliope et est composé de portions de façades des lots numéros dix et onze sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. Hermann, ancien notaire en cette ville, le 11 avril 1843.

Les bâtisses sur le dit lot sont connues par le No 1 rue Prytania.

2° Un autre certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus, le dit lot est désigné par la lettre "B" sur le plan ou croquis de Dell'Isle, ci-dessus référé, et mesurant, conformément, trente cinq pieds de face à la rue Calliope, sur une profondeur de cinquante-huit pieds et quatre pouces entre lignes égales et parallèles touchant au dit lot "A" dans le fond, et est composé des portions du fond des dits lots numéros dix et onze sur le plan ou croquis annexé à un acte passé pardevant L. Hermann, ancien notaire en cette ville le 11 avril 1843.

Les bâtisses sur le dit lot portent le No 159 rue Calliope.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

16 août—16 23 30—septembre 6 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur dans le Sixième District sur l'avenue Napoléon.

Henry Lochte & Co versus Peter Buehler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,175.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 18 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq lots de terre situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 454 borné par l'avenue Napoléon et les rues Jena, Baronne, anciennement Bacchus, et Dryades désignés comme lots six, sept, huit, neuf et dix se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot dix forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et la rue Dryades, le tout conformément à un plan annexé à un acte passé dev at E. Commagère, notaire, en date du 11 mars 1892 dans une vente de John T. Michel à Peter Buehler.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

16 août—16 23 30—septembre 6 13 18

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 ....CHARTRES......73

ASSURANCES.

Onzième Etat Annuel

—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année échue le 31 Décembre 1893:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$567,132 53	
Sur risques de rivières	11 998 66	
Sur risques de mer	5,962 53	
		$580,094 71
A ajouter:		
Primes non acquises de 1892		154,936 89
Total des primes		$735,031 60
A ajouter Intérêt et profits et pertes		6,631 36
Total des recettes		$741,662 96
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$283 094 43	
Sur risques de rivières	1 943 47	
Sur risques maritimes	3,215 28	
	$288,253 18	
montant réservé l'année passée (1892) pour pertes non-ajustées	43,910 48	
Total pertes payées pour 1893	$244,342 70	
Primes remboursées cancellations et commissions	185 272 57	
Réassurances	47,901 99	
Taxes et licences	12,155 89	
Dépenses générales, bureau local et agences, salaires loyer, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciaires, annonces, etc.	57,290 89	
Total des déboursés		$546,863 54
Balance		$194,799 42
Fonds de réserve de 1892		14,264 90
		$209,064 32
Réservé pour risques non terminés de 1893	$138,016 96	
Réservé pour pertes non ajustées de 1893	44,833 30	
Réserve et fonds de surplus	26,214 06	
		$209,064 32

ACTIF

La compagnie possède l'actif suivant:

Comptant en main—		
En banque	$73,640 73	
Au bureau	12 67—	$73,653 40
$85,000 bons consolidés de la ville de la Nlle-Orléans, émission Crossman		86,700 00
$115,400 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, incluant les numéros tirés		192,424 80
$50,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, nouveaux		48,000 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)		10,220 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company		825 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange		125 00
Une action French Opera House Association		100 00
Primes en cours de perception		98 911 12
Meubles, accessoires, coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences		3,689 00
		$509,348 32

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve et de surplus	26,214 06
Réservé pour risques non expirés de 1893	138,016 96
Réservé pour pertes non payées et non ajustées de 1893	44 8?3
Dividendes non payés	284
	$5…9,3…

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1894.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci dessus en représente correctement la situation.

(Signé): FRANK RODER.
FRED. G. ERNST.
JOSEPH SCHWARTZ.
THOS. J. WOODWARD,
Comité de finances.

Nlle-Orléans, Lne, 1er janvier 1894.
18 jan—1m

Vingt-septième Etat Annuel

—DE LA

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1893:

Primes sur incendies	$252,605 68	
Primes maritimes	867 79	
Primes des rivières	384 47	
	$253,857 94	
A ajouter: Primes non acquises de 1892	47,378 85	
Total		$301,236 79
A ajouter: intérêts et profits et pertes	$20,022 35	
Moins salaires et dépenses générales	14,107 95	
		5,914 40
Fonds de surplus, 1892		6,481 69
Total		$313,632 88
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$113,159 28	
Sur risques maritimes	382 77	
Sur risques de rivières	134 33	
	$113,676 38	
Réassurances	49,032 51	
Primes remises et commissions	77,109 10	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	7,829 78	247,648 27
Profits bruts		$65,984 11
Réservé pour—		
Primes non expirées de 1893	$49,616 94	
Pertes d'incendies non payées	15,201 32	
Fonds de surplus	1,165 85	65,984 11

ACTIF.

Billets pour primes	$161 30
Primes en voie de collection	38,269 25
Prêts sur nantissement	2,500 00
Prêts sur hypothèques	1,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	86,852 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	32,201 50
Bons d'Etat de la Louisiane	10,275 00
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	17,796 58
	$265,984 11

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	1,165 85
Réserve pour primes non expirées	49,616 94
Réserve pour pertes non payées sur incendie	15,201 32
	$265,984 11

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HASSINGER, Président.
.. E. MERILH, Vice-Président.
ERNEST CHASSANIOL, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1894.

GEO. H. BRAUGHN Notaire.

14 jan—1m

THE NEW ORLEANS BEE

(*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.*)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le Par'oïdium Bouchet, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les cloportes et les oeufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher Saint Paul, Minnesota.

Agences demandées partout.

11avril—3m

QUEEN & CRESCENT ROUTE

26 HOURS TO CINCINNATI

11 HOURS TO BIRMINGHAM